

Réf: Dossier N° 128443

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CARRE D'AS DIX SARL » en abrégé « CA 10 »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody quartier Abatta  
carrefour Jules Vernes, Lot 62, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARRE D'AS DIX SARL » en abrégé «  
CA 10 »

Objet : Le Commerce, L'évènementiel, L'import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody quartier Abatta  
carrefour Jules Vernes, Lot 62, Ilot 08

Dirigeant(s) : M SALAMI HABIB ADEJIDE (COGÉRANT), M KIPRE BAILLY CHRISTIAN (GÉRANT), Mme AW FATIMATA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04434 du 04/08/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35513/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

